

N° 2025-074

OBJET :

Budget principal – Vote du budget
primitif 2025

Annule et remplace la
délibération télétransmise le
22/04/2025 (montant erroné)

L'an deux mil vingt-cinq, le 8 avril, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Morzine, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 2 avril 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth, VERNET Josette, LEFANT Myriam, MARTEL Mireille, TRABICHET Yannick et MUFFAT Sophie.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :24
pour :24
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par M. MUTILLOD Christophe à M. BERGER Jean-François,
- par M. CHALENCON William à M. MUFFAT Jean-François,
- par Mme VERMANT Rebecca à M. VINET Philippe,
- par M. VUAGNOUX Jean-Louis à M. MENOUD Jean-François,
- par Mme BERNAZ Célia à M. LOMBARD Gérald,
- par M. DEGENEVE Alain à M. VUATTOUX Rémy,
- par M. TOURNIER Henri-Victor à Mme TRABICHET Yannick.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente propose aux membres du conseil communautaire de voter le budget primitif 2025 du budget principal pour un montant total de 37 356 000 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- vote le budget primitif 2025 du budget principal pour un montant total de 37 356 000 €,
- charge Madame la Présidente des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

La Présidente
Yannick TRABICHET



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

